



Agir pour nos salaires et la retraite à 60 ans !

Le projet de loi sur la réforme des retraites sera présenté le 10 janvier.

Le gouvernement va tenter d'imposer une nouvelle réforme régressive des retraites. Il envisage des mesures, consistant, d'une part, à augmenter la durée de cotisation à 43, voire 44 annuités et, d'autre part, à décaler l'âge légal de départ à la retraite à 64, voire 65 ans !

L'objectif du gouvernement, du Président de la République et de la droite parlementaire n'est pas de sauver notre système par répartition, tout au contraire, il s'agit, pour eux, d'abaisser le niveau des pensions afin de faire fonctionner, à plein régime, les dispositifs d'épargne retraite privés. Dans cette logique, faudrait-il que les salariés aient au moins les moyens financiers de payer ! Ainsi, abandonner notre système solidaire par répartition, c'est condamner au travail à vie une majorité de salariés ; en particulier, ceux aux bas salaires.

La Fédération des Transports CGT appelle ses bases à se mobiliser et à se mettre en situation d'agir par la grève pour le progrès social, contre la réforme des retraites et pour l'augmentation des salaires !

La version 2023 est une réforme plus dure encore que celle de 2020...

Sous couvert de « contreparties » comme le relèvement du montant minimum des pensions, la réforme 2023 est, en fait, encore plus dure que celle que nous avons combattue et mise au placard en 2020. Si elle était appliquée, elle serait plus rapidement défavorable aux salariés et accélérerait la baisse des pensions. Le Conseil d'Orientation des Retraites estime que le pouvoir d'achat des retraités pourrait, à terme, baisser de 20 % par rapport à celui des actifs !

La « garantie » d'un minimum de pension à 1.200 € n'est qu'un leurre, car elle ne serait effective que pour les carrières complètes.

La remise en cause du régime général et de l'âge légal de départ entraînera également des conséquences sur les dispositifs propres à nos champs professionnels (CFA, CRPN, régime RATP, Titre 2 de la Carcept). Nos métiers sont pénibles, les difficultés de recrutement en témoignent, nous devons avoir des dispositifs permettant des départs anticipés et si certains nous qualifient de « privilégiés », nous les invitons à venir faire nos métiers insuffisamment payés et contraignants !

Nous sommes donc tous concernés ! salariés du privé comme du public.

Le niveau des salaires, comme celle de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes sont des questions centrales pour le financement pérenne des retraites et niveaux des pensions.

La bataille sur les salaires s'inscrit donc dans notre double exigence de mieux vivre chaque jour des fruits de notre travail et de bien vivre notre vie après notre départ de l'entreprise, en bonne santé, et le plus longtemps possible !

La CGT porte des propositions pour une autre réforme des retraites qui passe par un meilleur financement de notre système via l'augmentation générale des salaires, la lutte contre l'évasion fiscale, l'arrêt des exonérations de cotisation pour le patronat, etc...

La réforme que va tenter d'imposer le gouvernement est purement dogmatique, à l'heure où le taux d'emploi des seniors est posé alors que les jeunes peinent à entrer dans la vie active et à trouver un CDI, notre jeunesse est de plus en plus précarisée.

De plus, le report de l'âge légal de départ à la retraite ou l'augmentation du nombre d'annuités entraînera des conséquences dramatiques pour les femmes. En effet, elles ont très souvent des salaires inférieurs aux hommes et subissent, plus que les hommes, des interruptions de carrière et des temps partiels contraints. Par conséquent, durcir les conditions d'accès à une retraite à taux plein signifie, pour elles, une baisse importante de leur niveau de pension, voire l'application du seul droit aux minimas sociaux.

Pour tenter de faire passer son projet, le gouvernement affabule : la France n'est pas le pays qui travaille le moins longtemps ; par exemple, nous travaillons, en moyenne, plus qu'en Allemagne, nous sommes le champion européen du niveau de productivité et notre espérance de vie en bonne santé (*bien qu'en baisse*) reste une des meilleures, au niveau mondial, du fait de notre système de santé (*qui lui aussi est mis à mal*).

Le 10 janvier, tous les syndicats Français (CGT, CFDT, FO, CFE/CGC, CFTC, UNSA et SOLIDAIRES) ont annoncé une première journée d'action [le 19 janvier 2023](#). Tous les syndicats des transports sont appelés à s'y inscrire et, par la grève, à combattre la réforme gouvernementale.

Chaque syndicat des transports doit se donner les moyens de mener ce combat qui, si nous sommes tous ensemble, sera assurément gagnant, pour une autre réforme des retraites et pour nos salaires !

La Fédération CGT des Transports invite, dès à présent, à construire, avec les travailleurs des différents secteurs, les suites à donner à cette première journée d'action, de la manière la plus unitaire et large possible.

IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'AGE DE DÉPART À LA RETRAITE !

Montreuil, le 11 janvier 2023